

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n°3

3^{ème} TRIMESTRE 2020-2021



Jeudi 23 juin 2022 – Section primaire du Lycée Alexandre Dumas, Moscou – 16h30

Le directeur remercie les participants de leur présence :

- Les représentants des enseignants
- Les représentants des parents d'élèves
- Les personnes siégeant avec voix consultative
- Les invités

Présents :

- Monsieur Loïc PARIS, directeur de la section primaire
- Madame Aurélie ROYON, représentante des enseignants
- Madame Inna LATYCHEVA, représentante des enseignants
- Madame Elisabeth WEYANT, représentante des enseignants
- Monsieur Simon PERREAULT, représentant des enseignants
- Monsieur Cyril PROENCA, représentant des enseignants
- Madame Nicole MUNYESHULI, représentante des enseignants
- Monsieur David KABUYA, représentant des enseignants
- Madame Julie MATROSSOVA, représentante des enseignants
- Madame Daria RECOURSE, représentante des enseignants
- Madame Elena RISS, représentante des enseignants
- Madame Mélanie AUDAT, représentante des enseignants
- Monsieur Nicolas DEFLERS, représentant des parents d'élèves
- Madame Emmanuelle FAUCILHON, représentante des parents d'élèves
- Monsieur Cyril PACARY, représentant des parents d'élèves
- Madame Lubov CHENESSEAU, représentante des parents d'élèves

Membres invités :

- Madame Katia GAUTIER, présidente de l'association des parents d'élèves, APENG
- Monsieur Arnaud BOCQUET, coordonnateur de la section primaire, site EIB

Excusés :

- Monsieur Nicolas RUELLAN, Proviseur du Lycée Alexandre Dumas
- Monsieur David EICHELDINGER, Directeur administratif et financier
- Madame Claire VENTRE, Inspectrice de l'Education nationale en résidence à Berlin
- Madame Noëline JOUBERT, représentante des enseignants
- Madame Caroline PECHMAJOU, représentante des enseignants
- Monsieur Romain COUETIL, représentant des parents d'élèves
- Madame Sophie MALAC, représentante des parents d'élèves
- Madame Marie Floriane SOUDANI, représentante des parents d'élèves

Absents :

- Monsieur Sylvester SMORENBOURG, représentant des enseignants
- Monsieur Vincent BREUCQ, représentant des parents d'élèves
- Monsieur Antoine PEYRUDE, représentant des parents d'élèves

Monsieur Christophe GERARD, représentant des parents d'élèves
Madame Sophie ANTUNA, représentante des parents d'élèves
Madame Youlia FRENAIS DE COUTARD, représentante des parents d'élèves
Madame Blandine BERKELMANS, représentante des parents d'élèves
Madame Kegelev DURAND, représentante des parents d'élèves
Madame Alisa BAGDONAITE, représentante des parents d'élèves

Lecture de l'ordre du jour :

- 1 – Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint
 - 2 – Approbation de l'ordre du jour
 - 3 – Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école (PV du 10/02/2022 en pièce jointe)
 - 4 – Vie de l'école
 - 5 – Rentrée 2022
- Bilan des inscriptions et réinscriptions
Structure et organisation pédagogique
- 6 – Questions diverses

1 – Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

Secrétaire de séance : Monsieur David KABUYA

Secrétaire adjoint : Madame Emmanuelle FAUCILHON

2 – Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.

3 – Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école

du 10 février 2022, sera disponible sur le site de l'établissement : <https://lfmoscou.com>

Bandeau du haut > Infos pratiques > Instances

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du conseil d'école du 10 février 2022 est approuvé à l'unanimité des présents.

4 – Vie de l'école

a- Fin d'année en EAD (enseignement à distance)

La crise actuelle a conduit à demander aux personnels français du lycée de s'éloigner temporairement de Russie et, dès le mardi 15 mars, l'enseignement a été dispensé en ligne.

Lorsque les conditions de reprise des cours en présentiel ont été réunies, nous avons accueilli les élèves du premier degré dans un format hybride.

A compter du lundi 18 avril, les élèves de maternelle, petite, moyenne et grande section, ont rejoint le site de l'Immeuble de France, encadrés par des personnels qualifiés, notamment les assistantes maternelles, pour que le professeur de la classe puisse poursuivre les enseignements en organisant la classe à distance. Le 23 mai, le même dispositif d'accueil a été proposé aux élèves de CP et CE1.

Depuis le début de la crise, la situation du lycée, de ses élèves et de ses personnels, fait l'objet d'échanges très réguliers avec la direction de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, pour évaluer la possibilité de reprendre les activités pédagogiques en présentiel.

Aujourd'hui, la feuille de route de l'équipe de Direction, tracée par l'ambassadeur de France le 31 mars, est de préparer la rentrée des élèves le 02 septembre en présentiel.

Au nom de toute l'équipe de direction et de l'AEFE, le directeur remercie sincèrement les professeurs et personnels pour leur adaptabilité et leur engagement durant cette période une nouvelle fois compliquée.

Le directeur remercie également toute la communauté éducative qui a su faire preuve de soutien et reconnaissance durant ces périodes complexes.

b- Livrets scolaires

A la fin de chaque trimestre pour l'école élémentaire et de chaque semestre pour l'école maternelle, le livret scolaire est remis aux parents selon le calendrier ci-dessous, les rencontres avec les parents sont organisées plus particulièrement à cette occasion.

Pour les élèves d'élémentaire, la version pdf du LSU de l'élève est mise à disposition des familles :

- Le samedi 11 décembre 2021 ;
- Le samedi 26 mars 2022 ;
- Le samedi 25 juin 2022.

Pour les élèves de maternelle, les enseignants transmettent le pdf extrait de l'application Je valide :

- Le vendredi 28 janvier 2022 ;
- Le vendredi 24 juin 2022.

La proposition de poursuite de scolarité (passage dans la classe supérieure, saut de classe ou éventuellement maintien) devait être transmise aux familles le 10 juin 2022 afin de laisser le délai réglementaire pour la réponse de familles. Mais, cette année, le conseil des maîtres a proposé un seul maintien en CP qui a été refusé par notre IEN, ainsi qu'un passage anticipé en GS qui n'a pu être étudié faute de bilan psychologique.

Au sujet du maintien en cours de cycle, notre Inspectrice a rappelé que la différenciation en classe est préférable à un redoublement et qu'il convient de privilégier la classe d'âge de l'élève. Le CE1 fait partie du cycle 2 et que l'élève a besoin d'un parcours personnalisé pour poursuivre les acquisitions prévues en fin de CE2.

c- Certification Delf Prim' et Cambridge

Malgré les difficultés liées à la crise actuelle, nous avons pu maintenir le diplôme d'études en langue française proposé aux élèves de CE2. Cependant, l'examen Cambridge n'a pu avoir lieu.

CE2 : DELF Prim à l'Institut Français de Russie / Moscou

Objectif : doter les élèves étrangers d'un document attestant de la validation d'un niveau de Français, diplôme internationalement reconnu.

Public visé : les élèves de nationalité étrangère du niveau CE2 (CM1 pour cette année).

Préparation aux examens par l'unité FLSco.

Niveau visé : A2 sur les quatre compétences langagières (compréhension de l'oral, production orale, compréhension des écrits, production écrite).

Dans le contexte particulier de cette année scolaire, cette certification a été réservée aux élèves candidats de l'an dernier et n'ayant pas pu passer l'épreuve en raison du confinement.

27 élèves ont passé le test, 19 ont passé l'examen et l'ont réussi.

Calendrier : l'examen a eu lieu le 9 avril 2022.

CM2 : Cambridge English Young Learners à l'International House BKC

Objectif : doter les élèves d'un document attestant de la validation d'un niveau d'anglais.

Public visé : les élèves de niveau CM2.

Niveau visé : proposition de passage à l'un des trois degrés de certification (starters / movers / flyers) par l'enseignant chargé des cours selon le niveau de l'élève et ses chances de réussite.

29 élèves étaient inscrits.

Calendrier : l'examen a été annulé par le prestataire.

6 – Rentrée 2022

a- Inscriptions, réinscriptions

Le directeur indique qu'il existe encore une incertitude quant aux données permettant d'envisager les effectifs de la prochaine rentrée scolaire.

Tous les formulaires en ligne concernant la réinscription, des élèves encore inscrits dans l'établissement mais aussi de ceux ayant été radiés depuis février 2022, n'ont pas été retournés.

A ce jour, les familles de 52 élèves n'ont pas donné de réponse et celles de 47 autres se disent « susceptibles » d'inscrire leur enfant en septembre prochain.

Pour information, nous avons enregistré 168 départs depuis février et 70 nouvelles radiations pour cette fin d'année scolaire.

L'effectif attendu, pour septembre 2022, s'appuie sur le nombre de nouvelles inscriptions, actuellement enregistrées, et l'effectif minimum ou maximum de réinscriptions en fonction du nombre d'élèves encore susceptibles de partir.

Les demandes d'inscription, bien que moins nombreuses cette année, sont toujours les plus importantes en cycle 1 et cycle 2 avec respectivement 25 et 11 demandes. Le premier degré totalise à ce jour 37 nouvelles inscriptions pour la rentrée, soit 127 de moins que l'an dernier à la même date. Ce qui porte l'effectif prévisionnel à 416 élèves, environ 250 de moins qu'en septembre 2021.

Pour la constitution de la structure, trois contraintes s'imposent :

- 1 – Conserver les deux sites de scolarisation pour favoriser une scolarisation de proximité.
- 2 – Maintenir l'équilibre entre les deux sites.
- 3 – Poursuivre la scolarisation des élèves sur leur site d'affectation.

Le calcul empirique qui permet, à ce jour de prévoir les effectifs, consiste à comptabiliser les élèves réinscrits (LFM), un quart des élèves susceptibles de l'être, les nouvelles inscriptions et la moitié des inscriptions en cours.

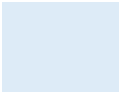
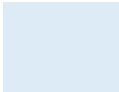
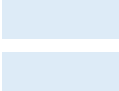
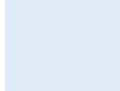
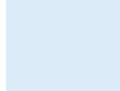
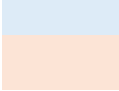
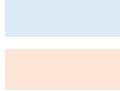
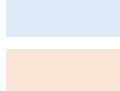
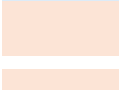
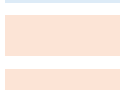
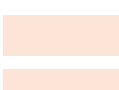
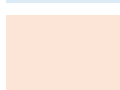
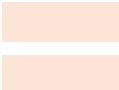
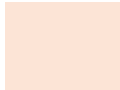
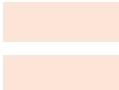
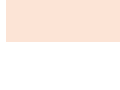
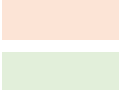
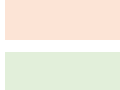
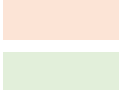
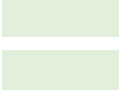
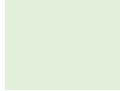
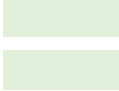
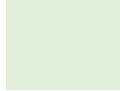
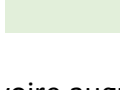
Niveau rentrée 2022	LFM	NSP	Radiation	Inscriptions validées	Inscriptions en attente	Non réponse	Prévision
PS	0	0	0	15	19	0	24
MS	28	5	8	5	9	9	38
GS	33	7	10	5	6	4	42
CP	46	6	13	6	8	7	57
CE1	55	6	28	2	12	6	64
CE2	45	7	25	3	10	9	54
CM1	70	9	32	1	4	9	75
CM2	59	7	24	0	4	8	62
	336	47	140	37	72	52	416

On peut également s'attendre à des changements de situation durant les mois de juillet-août, expliquant d'autres départs ou annulation d'inscription, et pouvant avoir des incidences significatives sur l'effectif global.

Cette année, les tests d'entrée concernent 7 élèves et de nouveaux tests seront organisés à la rentrée pour les familles qui feront une demande d'inscription cet été.

b- Structure et organisation pédagogique

L'organisation pédagogique envisagée à partir des éléments ci-dessus compte 10 sections sur le site Immeuble de France et 9 sections sur le site Ivan Bounine.

IDF			EIB		
PS			PS		
MS			MS		
GS			GS		
CP			CP		
CE1			CE1		
CE2			CE2		
CM1			CM1		
CM2			CM2		

Tous les dispositifs sont maintenus, voire augmentés, pour accompagner les élèves dans leur scolarité :

- Une ou deux ASEM pour chacune des classes maternelles de la PS à la GS ;
- Intervention dans chaque classe de maternelle dès la Petite Section d'une enseignante de russe ;
- Une documentaliste sur chaque site ;
- Un enseignement de la langue russe par groupes de compétence du CP au CM2 ;
- L'enseignement de l'EMILE en langues anglaise et russe dès le CP ;
- Un enseignant de FLSco pour accompagner les élèves ayant une maîtrise de la langue française encore fragile sur chaque site ;
- L'enseignement de l'anglais dédoublé dès la classe de CP.

Par ailleurs, les conditions d'inscription au Lycée français de Moscou restent les mêmes : le lycée est soumis à l'obligation de répondre favorablement à toute demande d'inscription d'un enfant de nationalité française, cette obligation n'engageant en rien le site de scolarisation.

Les autres demandes, si l'enfant est issu du système éducatif français, sont étudiées au regard des places disponibles.

Départs

L'équipe de direction tient à vivement remercier les personnes qui quittent l'école pour leur investissement et leur participation au rayonnement de l'établissement.

Nous notons à ce jour les départs suivants :

14 Professeurs des écoles

Gwenn AUTRET	Noëline JOUBERT
Gaëtane BOUGRIER MOUBARAK	Ariadne MULLIEZ
Grecia CHARPIN	Nathalie PARIS
Manon DEQUAE	Caroline PECHMAJOU
Valérie FLANDRE	Simon PERREAULT
Soazig GAUTRON	Xavier RNOT
Naïma HALIM-JOSSE	Aurélien ROYON

1 coordonnateur

Arnaud BOCQUET

1 assistant d'éducation

TIAMA Marc

Et les départs possibles de :

2 Professeur des écoles

Sylvie SARPEDON-BRUILLOT
Elisabeth WEYANT

1 professeur d'anglais

Nicole MUNYESHULI

Congé parental : Elena MARKOVA et Yara VERBITSKAYA

Reprise après congé parental : Maria ZAVENAGUINA

La CCPL1 fixée au 4 juillet permettra de recruter sur les postes vacants ou susceptibles de l'être.

La structure envisagée, demanderait donc le recrutement de 3 à 4 professeurs des écoles mais des mouvements internes (professeurs du second degré notamment) pourraient compenser ces départs et éviter des licenciements.

c- Travaux

Le directeur indique que les travaux de réfection et mise en conformité des groupes de ventilation, sur le site de l'immeuble de France, ont commencé et se poursuivront durant l'été.

7 – Questions diverses

Les questions ont été formulées par les représentants des parents d'élèves en amont du conseil.

1- Comment se présente la rentrée ?

- 2-Combien de classes sont prévues par site scolaire par niveau ?
 - 3- Combien d'élèves inscrits en primaire par site scolaire et par niveau ?
 - 4- Le nombre de professeurs sera-t-il suffisant (résidents contrat local) ?
- Ces quatre questions ont été traitées lors de l'ordre du jour.

Avant de clore la séance, le directeur remercie l'ensemble de la communauté éducative pour les échanges constructifs lors de ces réunions du conseil durant ces cinq dernières années et souhaite une mission aussi riche et constructive pour son successeur, Yann GOSSELIN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

M. Loïc PARIS,
Directeur de la Section Primaire



Monsieur David KABUYA,
Secrétaire de séance du Conseil d'Ecole

Madame Emmanuelle FAUCILHON,
Secrétaire de séance adjoint